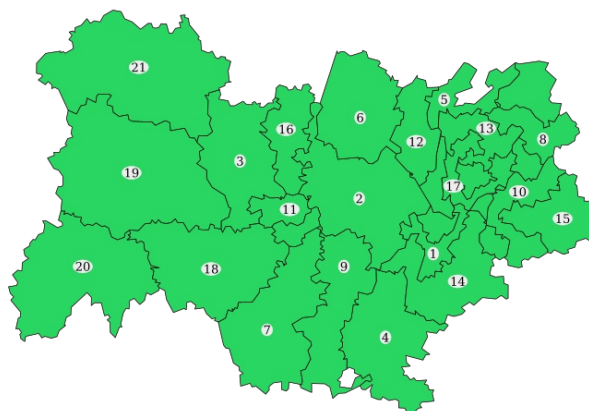
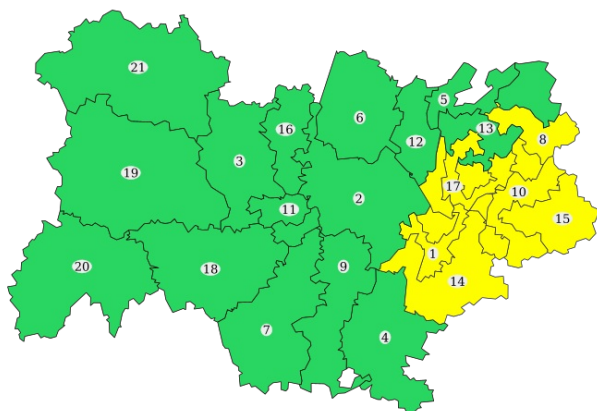


Pour le 09-06-2024
 Episode de type mixte

Pour le 10-06-2024
 Fin d'épisode



09-06-2024			Bassins d'air	10-06-2024		
Polluants et seuils				Polluants et seuils		
PM10	O3	NO2		PM10	O3	NO2
50			1 Bassin Grenoblois			
			2 Bassin Lyon Nord-Isère			
			3 Contreforts Massif Central			
			4 Est Drôme			
			5 Bassin Lémanique			
			6 Ouest Ain			
			7 Ouest Ardèche			
50			8 Vallée de l'Arve			
			9 Vallée du Rhône			
50			10 Vallée Maurienne Tarentaise			
			11 Bassin Stéphanois			
			12 Zone Alpine Ain			
			13 Zone Alpine Haute-Savoie			
50			14 Zone Alpine Isère			
50			15 Zone Alpine Savoie			
			16 Zone des Coteaux			
50			17 Zone urbaine des Pays de Savoie			
			18 Haute-Loire			
			19 Puy-de-Dôme			
			20 Cantal			
			21 Allier			

Sur la partie alpine, les niveaux de particules PM10 ont augmenté hier après-midi à cause de retombées de particules d'origine désertique. Ce matin, les niveaux restent élevés et pourraient augmenter vers la mi-journée. L'arrivée des orages prévus par météo France est prévu en milieu ou fin de d'après-midi selon les zones et devrait faire chuter les niveaux. Malgré cette baisse annoncée le seuil d'information et de recommandation fixé à 50µg/m3 sur une journée pourrait être franchi. Une vigilance jaune est donc activée dans le bassin Grenoblois, la Zone Alpine Isère, la vallée de l'Arve et tous les bassins d'air de Savoie pour le dimanche 9 juin.

Une amélioration dès l'arrivée des orages et le renouvellement des masses d'air devraient écarter tout risque de dépassement lundi 10 juin.

 Pas de vigilance

 Vigilance jaune

 Vigilance orange

 Vigilance rouge

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type mixte**

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Privilégiez les sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort

Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Limitez les activités physiques intenses



Eloignez vos enfants de la pollution automobile



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Évitez d'utiliser des pesticides dans vos jardins



Respectez les interdictions de brûlage à l'air libre des déchets verts



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes